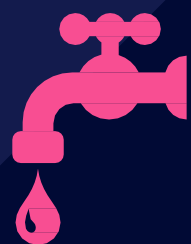


Les navires de croisière ne déversent **jamais** d'eaux usées non traitées dans l'océan.*



*Dans les rares cas où les normes industrielles les plus strictes ne peuvent être atteintes, les émissions doivent respecter les réglementations internationales les moins strictes.

Le secteur de la croisière recycle **60% de déchets en plus** par personne que ne le fait un individu à terre en moyenne.



Le secteur de la croisière **va réduire ses émissions de carbone de 40 % d'ici 2030***

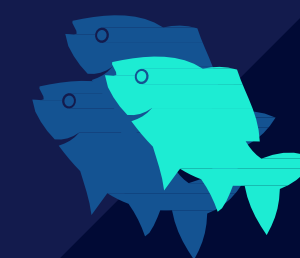
*(par rapport au niveau de 2008)



Le secteur de la croisière **s'est associé à des organisations internationales** telles que The Nature Conservancy, l'UNICEF, le World Wildlife Fund, l'UNESCO, l'US Wildlife Trafficking Alliance, pour **préserver la santé des océans** et les communautés visitées.



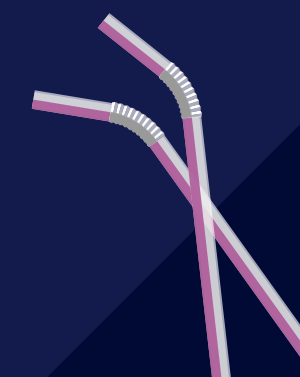
Le secteur de la croisière rétablit des récifs coralliens, recueille des données sur les océans, régénère les zones de pêche et contribue à la **mise en place de bonnes pratiques** pour les communautés côtières.



Le secteur de la croisière continue d'avoir un **impact positif sur les communautés à travers le monde** : il a soutenu 1 108 676 emplois, correspondant à 45,6 milliards \$ de salaires et une activité économique de 134 milliards \$ en 2017.



93 % des sociétés de croisière ont éliminé les pailles en plastique ou en fournissent uniquement sur demande. Beaucoup se sont engagées à réduire drastiquement ou remplacer les sacs plastique à usage unique



CLIA CRUISE LINES INTERNATIONAL ASSOCIATION